

Assemblée annuelle de 2021 de la Banque de Montréal

Avis de notification et d'accès aux actionnaires

Vous avez été invité à assister à l'assemblée annuelle de 2021 des actionnaires de BMO.

Étant donné que la COVID-19 continue de peser sur les Canadiens et sur l'économie, en 2021, nous avons décidé une fois de plus de tenir virtuellement notre assemblée annuelle et avons obtenu une ordonnance d'un tribunal qui nous autorise à le faire. Vous pouvez participer à l'assemblée virtuelle en vous connectant à notre webdiffusion en direct.

Date et heure

Le 7 avril 2021
à 9 h 30 (heure de l'Est)

Webdiffusion

Regardez en direct à <https://web.lumiagm.com/458701741>
Entrez le mot de passe : bmo2021 (sensible à la casse)



Nous publions notre circulaire de sollicitation de procurations de 2021 en ligne cette année au lieu de vous la faire parvenir par la poste, conformément à un ensemble de règles élaborées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières appelées *procédures de notification et d'accès* et à une dispense accordée par le Bureau du surintendant des institutions financières.

Nous vous invitons à vous procurer votre copie dès maintenant et à en prendre connaissance avant de voter.

Pourquoi nous faisons vous parvenir le présent avis?

Le présent avis vous indique comment vous procurer une copie de notre circulaire de sollicitation de procurations de 2021 (la « circulaire »). La circulaire énonce les points à l'ordre du jour à l'égard desquels il vous sera demandé de voter à l'assemblée ainsi que la façon de voter. Nous vous invitons à vous procurer votre copie dès maintenant.

Le téléchargement en ligne est le moyen le plus rapide et le plus facile d'obtenir une copie. Veuillez suivre les instructions fournies ci-dessous. Vous pouvez également commander une copie papier si vous le préférez.

La présente documentation comprend également un formulaire d'instructions de vote, dont vous aurez besoin pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions. Des instructions détaillées sont présentées au verso du formulaire et aux pages 4 et suivantes de la circulaire, notamment sur la façon de vous nommer vous-même ou de nommer une autre personne à titre de fondé de pouvoir. Pour être valides, vos instructions de vote par procuration doivent être reçues au plus tard à 17 h (HE) le 5 avril 2021 (ou deux jours ouvrables avant la reprise de l'assemblée en cas d'ajournement).

Comment puis-je télécharger une copie de la circulaire?

Vous pouvez télécharger la circulaire à compter du 8 mars 2021 sur ce site Web (www.envisionreports.com/BMO2021), sur notre site Web (www.bmo.com/accueil/a-propos-de-bmo/services-bancaires/relations-avec-les-investisseurs/assemblee-annuelle-des-actionnaires) ou sur SEDAR (www.sedar.com). Il sera possible de consulter la circulaire jusqu'au 8 mars 2022.

Comment puis-je obtenir une copie papier?

Si vous préférez obtenir une copie papier de la circulaire et que vous prévoyez voter à l'assemblée cette année, téléphonez au numéro indiqué ou visitez le site Web à l'adresse fournie et suivez les instructions ci-dessous. Nous estimons que vous devez en faire la demande au plus tard à 17 h (heure de l'Est) le 29 mars 2021 (ou sept jours ouvrables avant la reprise de l'assemblée en cas d'ajournement). Une copie papier vous sera envoyée gratuitement dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande.



1 877 907-7643 (numéro sans frais au Canada ou aux États-Unis)

ou

1 303 562-9306 (de l'extérieur de l'Amérique du Nord)

Saisissez le numéro de contrôle à 16 chiffres qui se trouve sur votre formulaire d'instructions de vote.



Visitez le **www.proxyvote.com** et saisissez le numéro de contrôle à 16 chiffres qui se trouve sur votre formulaire d'instructions de vote.

Si vous souhaitez obtenir une copie papier de la circulaire à la date de l'assemblée ou après celle-ci, veuillez téléphoner à l'un des numéros ci-dessus à tout moment avant le 9 mars 2022. Une copie papier vous sera envoyée gratuitement dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande.

Ordre du jour de l'assemblée de 2021

Les points suivants seront soumis à l'assemblée :	Où ce point est-il présenté dans la circulaire?
1. Recevoir les états financiers consolidés de BMO pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 et le rapport des auditeurs y afférent	page 2
2. Élire les membres du Conseil d'administration	page 2
3. Nommer les auditeurs	page 2
4. Voter (dans le cadre d'un vote consultatif) sur notre démarche en matière de rémunération de la haute direction	page 3
5. Examiner la proposition dans laquelle l'actionnaire demande la production d'un rapport supplémentaire sur les changements climatiques	page 3

Des questions?

Si vous avez des questions sur les procédures de notification et d'accès ou sur la façon de voter, veuillez téléphoner au :

- 1 844 916-0609 ou 1 844 973-0593 pour le service en français (numéro sans frais au Canada ou aux États-Unis)
- 1 303 562-9305 ou 1 303 562-9306 pour le service en français (de l'extérieur de l'Amérique du Nord)

Vérifier régulièrement les mises à jour

Des mises à jour concernant la façon de voter et de participer à l'assemblée seront affichées sur ce site Web (www.envisionreports.com/BMO2021), sur notre site Web (www.bmo.com/accueil/a-propos-de-bmo/services-bancaires/relations-avec-les-investisseurs/assemblee-annuelle-des-actionnaires), et sur SEDAR (www.sedar.com). Assurez-vous de vérifier à l'occasion.

Comment voter

Veuillez vous reporter aux instructions de vote qui figurent aux pages 4 et suivantes de la circulaire pour obtenir des renseignements détaillés sur l'exercice des droits de vote.

Vous pouvez voter à l'avance au moyen d'un formulaire d'instructions de vote, ou en temps réel à l'assemblée virtuelle. Le vote au moyen du formulaire que vous avez reçu constitue la manière la plus facile de voter.

Comment voter à l'avance

Veuillez remplir toutes les sections de votre formulaire d'instructions de vote, puis signer le formulaire et le faire parvenir à votre intermédiaire en suivant les instructions ci-après ou les instructions qui figurent sur le formulaire. Votre intermédiaire votera pour vous en suivant les instructions que vous lui aurez transmises.



Postez votre formulaire signé dans l'enveloppe prévue à cette fin.

OU



Transmettez vos instructions de vote en ligne à www.proxyvote.com et suivez les instructions.



Composez le 1 800 474-7493 ou le 1 800 474-7501 (pour le service en français) (numéro sans frais au Canada et aux États-Unis)

Vous aurez besoin du numéro de contrôle à 16 chiffres qui figure sur votre formulaire d'instructions de vote pour pouvoir transmettre vos instructions de vote en ligne ou par téléphone.

Assurez-vous d'envoyer vos instructions de vote immédiatement. Pour que votre vote soit comptabilisé, votre intermédiaire doit recevoir vos instructions de vote suffisamment à l'avance pour pouvoir les envoyer à Computershare. Computershare doit les recevoir de votre intermédiaire au plus tard à 17 h (heure de l'Est) le 5 avril 2021 (ou l'avant-dernier jour ouvrable avant toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement).

Comment voter à l'assemblée virtuelle

Pour voter à l'assemblée virtuelle, vous devez faire ce qui suit :

1. Vous nommer en tant que fondé de pouvoir en inscrivant votre nom dans l'espace prévu à cette fin dans votre formulaire d'instructions de vote, et signer le formulaire. Ne remplissez pas la section relative à l'exercice des droits de vote du formulaire étant donné que vous voterez à l'assemblée virtuelle.
2. Envoyer votre formulaire d'instructions de vote à votre intermédiaire en suivant les instructions qui figurent sur le formulaire.
3. **Étape supplémentaire très importante :** Enregistrer votre nom et vos coordonnées auprès de Computershare à www.computershare.com/BankOfMontreal. La veille de l'assemblée, Computershare vous enverra un courriel renfermant un code à quatre caractères alphabétiques (votre nom d'utilisateur).
4. Voter à l'assemblée virtuelle :
 - Connectez-vous en ligne à <https://web.lumiagm.com/458701741>. Nous vous recommandons de vous connecter au moins 15 minutes avant le début de l'assemblée.
 - Cliquez sur « Actionnaire », puis entrez le code à quatre caractères alphabétiques que vous avez reçu par courriel de Computershare (votre nom d'utilisateur).
 - Entrez votre mot de passe : « bmo2021 » (sensible à la casse).
 - Suivez les instructions pour accéder à l'assemblée et votez lorsqu'on vous invite à le faire.

Comment modifier votre vote

Si vous changez d'idée après avoir envoyé vos instructions de vote ou que vous décidez de voter à l'assemblée virtuelle, veuillez communiquer avec votre intermédiaire pour savoir comment procéder.